

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance

Conseil municipal de Sombacour

Du 9 Décembre 2022

Membres présents :

Mesdames Fabienne GUY, Michèle GUYON, Myriam VIVOT, Agnès MINAZZI.
Messieurs KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice,
HENRIET Noël, BAUD Jacques, LAPIERRE Mickaël, NICOD Christophe, JARJAVAL
Valérian.

Absents excusés : Michael AMEIL qui donne procuration à Frédéric TOUBIN.
Vincent ROGNON qui donne procuration à Ahmed KALLAL.

Secrétaire de séance : Madame GUY Fabienne.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la mairie.

Début de séance à 20h00.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 NOVEMBRE 2022

Le compte-rendu du 18 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Deux agents recenseurs ont été recrutés et suivront une formation de deux jours en début de période. Le coordonnateur communal est Michèle GUYON.

L'Etat versera une indemnité à la commune d'un montant de 1 200 € environ.

La commune est libre de fixer une enveloppe financière pour le recensement de sa population. Il est proposé de répartir l'enveloppe en fonction du nombre de logements visités par chaque agent recenseur. Il y a quelques frais annexes tels que les cotisations.

Le conseil municipal décide de déterminer le montant de l'enveloppe à 1 415 € et de la répartir comme suit : 1^{er} district 759€ et 2^{ème} district 656€ charges incluses.

Accord à l'unanimité.

Arrivée de Jacques Baud.

3 – INVESTISSEMENT : OUVERTURE DE CREDITS SUR L'EXERCICE 2023

Dans l'attente du vote du budget 2023, des crédits sont ouverts en investissement dans la limite de 25% des dépenses budgétisées en 2022 dans l'attente du vote du budget. Décision adoptée à l'unanimité.

OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Budget principal

	Prévisions en 2022	25 % des crédits ouverts
Chapitre 21	203 564 €	50 891 €

Budget assainissement

	Prévisions en 2022	25 % des crédits ouverts
Chapitre 21	50 000 €	12 500 €
Chapitre 23	9 900 €	2 475 €

Budget bois

	Prévisions en 2022	25 % des crédits ouverts
Chapitre 21	15 000 €	3 750 €

Budget périscolaire

	Prévisions en 2022	25 % des crédits ouverts
Chapitre 21	5 000 €	1 250 €

Budget eau

	Prévisions en 2022	25 % des crédits ouverts
Chapitre 21	45 000 €	11 250 €

4 – CHANGEMENT D'UN TRANSFORMATEUR RUE DE MIVILLE

Le SYDED prévoit une extension basse tension du réseau de distribution publique d'électricité au 22 rue de Miville. Cette extension s'explique par la création d'un lotissement rue de Miville. Par conséquent, le transformateur doit être changé.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 17 950 € dont 10 800 € de participation du SYDED et 7 150 € à la charge de la commune.

Le lotisseur a été contacté et la commune a obtenu un engagement de sa part quant au paiement du reste à charge. La commune paiera et se fera rembourser le montant de ces frais.

Accord à l'unanimité pour le paiement de ces travaux et pour le remboursement par le lotisseur.

5 – LOGEMENT DE LA MAIRIE

L'appartement de la mairie a été rénové, il reste la cuisine à poser.

Le loyer a été fixé à 900 € avec 1 garage ou 920 € avec 2 garages.
Le logement a une surface de 150 m² et comprend 3 chambres, une grande cuisine, une grande salle à manger, une cave et un grenier.
Chauffage électrique et au bois.

Une annonce sera mise sur le panneau lumineux et sur Panneau pocket.

6 – DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

Demande de Monsieur Christophe NICOD pour l'acquisition des parcelles communales 222, 89, 90, 91 et 92 situées près du presbytère, de la mairie et du Bidarion. La surface totale s'élève à 1 707 m².

Après avoir évoqué la situation géographique et l'historique de la parcelle, propriété de la commune depuis 2004, Monsieur Nicod expose son projet.

Monsieur Nicod quitte la salle pendant les débats et le vote.

Vote par bulletins secrets : 10 voix pour ne pas vendre ces parcelles, 1 voix pour les vendre, 3 abstentions.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ SCOT : Il a été approuvé par l'arrondissement de Pontarlier, par le Pays du Haut-Doubs. Il a été élaboré par un cabinet d'études. Dans les projets, figurait l'extension du karting de Septfontaine : le terrain artificialisé ne sera pas comptabilisé dans l'enveloppe de la CCA 800 mais dans l'enveloppe du SCOT.
- ❖ Meublés de tourisme : deux meublés de tourisme ont été référencés, un gîte chez Mr et Mme Laurence au 3 rue de la Poste et un appartement chez Monsieur Laissue 17 rue du Perron.
- ❖ Remerciements : le trail altitude espace 800 et des courtoujours remercient la municipalité pour son accueil lors de l'ultra trail 4L des 18-19 novembre (accueil à la salle des fêtes).

- ❖ Petite enfance : un spectacle de fin d'année aura lieu dans la salle du presbytère le jeudi 15 décembre à 9h30, théâtre d'ombres.
- ❖ Vente de sapins : la vente de sapins de l'association Val école a lieu samedi 10 décembre.
- ❖ Descente du père Noël : samedi 17 décembre à Evillers, le Père Noël descendra du clocher à 19h30.
- ❖ Colis de Noël : ils seront distribués le samedi 10 décembre à partir de 13h00.
- ❖ Arrêt de bus : les parents d'élèves demandent de changer l'emplacement de l'arrêt de bus actuellement en face de la Poste vers le transformateur. Pour l'instant il n'y a pas de possibilité satisfaisante.
- ❖ Défibrillateur : il a été utilisé. Il est proposé de faire une formation avec la personne qui a fait la maintenance de l'appareil.
- ❖ Factures d'eau : le changement des compteurs chez les particuliers nous ayant occasionné du retard, les factures d'eau seront émises en janvier.
- ❖ Décorations de Noël : les décorations aux poteaux seront installées la semaine prochaine.
- ❖ Prêt contracté en 2016 : il s'agissait du prêt concernant les plateaux surélevés d'un montant de 250 000 €.

La séance est levée à 21h50

Prochaine réunion le vendredi 6 janvier 2023 à 20h00